

# La République Démocratique du Congo et ses voisins

## Dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale

### Rapport de conférence

Palais d'Egmont, Bruxelles – 12 décembre 2007

## Introduction<sup>1</sup>

Le 12 décembre 2007, une conférence sur « La République Démocratique du Congo et ses voisins – Le défi de l'intégration régionale en Afrique Centrale » a été organisée par EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales, en collaboration avec le Centre belge de référence pour l'expertise sur l'Afrique centrale (CRE-AC). Cette conférence a réuni au Palais d'Egmont, à Bruxelles, environ 100 participants représentant un éventail large de décideurs politiques, de fonctionnaires, de praticiens et de chercheurs issus de l'Union européenne, de ses Etats membres ainsi que des pays africains. L'objectif de ce colloque d'une journée était de discuter des différents aspects de la relation entre la République Démocratique du Congo (RDC) et les Etats limitrophes. Plus spécifiquement, il s'agissait, d'une part, d'examiner les tendances et les dynamiques d'intégration régionale en Afrique Centrale et d'autre part, de débattre du rôle actuel et futur de la RDC dans ce processus ainsi que des défis auxquels elle fait face dans cette perspective.

Les conflits en République Démocratique du Congo sont, au moins partiellement, de nature régionale dans leur étendue, leurs causes et leurs conséquences. Durant les deux guerres consécutives de 1996-1997 et de 1998-2003, presque l'ensemble de ses neuf Etats voisins ont été directement ou indirectement impliqués dans le conflit ou ont été touchés par des effets secondaires. Aujourd'hui, la paix en RDC ainsi que le développement économique du pays restent intimement liés aux relations entretenues avec ses Etats limitrophes. L'intégration régionale en tant que vecteur pour atteindre ses objectifs de développement et de sécurité constitue un enjeu majeur pour la RDC. Du fait de sa position géographique privilégiée et considérant ses intérêts économiques et politiques, la RDC est appelée à jouer un rôle crucial dans les processus d'intégration régionale en Afrique Centrale.

Susceptible d'être considérée comme un espace régional en tant que tel dans la mesure où elle « est partie » de zones géographiques différentes (Afrique Centrale, Australe et Orientale), il n'est pas étonnant que la RDC fasse partie de plusieurs regroupements régionaux tels que la CEEAC (Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale), la SADC (Communauté de Développement d'Afrique Australe), le COMESA (Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe) et la CEPGL (Communauté Economique des Pays des Grands Lacs).

---

<sup>1</sup> Ce rapport représente l'interprétation faite par les rapporteurs des thèmes débattus durant cette conférence. Il ne reproduit pas nécessairement et exactement les opinions des orateurs ou des participants à ladite conférence.

## Dynamiques contemporaines

### Progrès et faiblesses

Des efforts non négligeables ont récemment été entrepris pour relancer la CEPGL et pour renforcer les différents blocs régionaux actifs dans la région. D'autre part, les initiatives visant à promouvoir la sécurité ou la gestion commune des ressources via une approche régionale se sont multipliées.

Cependant, malgré les déclarations d'intention et les engagements pris, les processus d'intégration régionale en Afrique Centrale souffrent d'une lenteur aigue liée notamment au manque de volonté politique des pays membres et aux conditions de sécurité prévalant dans la région<sup>2</sup>. Il convient néanmoins de nuancer dans la mesure où certains blocs régionaux d'Afrique Centrale sont moins statiques que d'autres. Cette distinction peut s'expliquer par le fait que certains regroupements régionaux ne disposent ni de la même cohérence ni des mêmes capacités institutionnelles et politiques dont peuvent se prévaloir certains autres. Ainsi, à l'heure actuelle, l'intégration régionale en Afrique Centrale semble connaître des développements plus porteurs et prometteurs à l'Est qu'au « Centre » et ce, sous l'effet de deux facteurs : tout d'abord, la relative latence de l'intégration de la CEMAC<sup>3</sup>/CEEAC, et d'autre part, la vigueur de la CEA (Communauté Est Africaine) qui dispose d'institutions relativement fortes et qui a récemment accueilli deux nouveaux Etats membres, à savoir le Burundi et le Rwanda<sup>4</sup>.

Cette dynamique à caractère géopolitique et économique peut constituer un risque pour des Etats comme la RCD se situant à l'intersection de plusieurs processus d'intégration et ce, d'autant plus si elle ne se dote pas d'une stratégie cohérente et de moyens d'action dans ce domaine. Plutôt que d'en être la véritable actrice, il se peut qu'elle ne subisse une intégration dont la maîtrise du processus et du contenu lui échapperait en partie. Or, le manque de vision dans ce domaine est patent et il semble que la RCD ne possède pas actuellement d'instruments politico-stratégiques assez puissants pour contrebalancer ce mouvement. Cependant, en assurant la Présidence de la CEEAC en 2008, elle détient une opportunité unique d'orienter et d'impulser pour le pays et l'ensemble de la région une nouvelle dynamique intégrative.

### Rationalisation progressive

Parallèlement à ces développements, on assiste à la rationalisation lente mais progressive de l'intégration via un rapprochement de certaines organisations régionales dont les Etats membres se juxtaposent et dont les unes fonctionneraient comme sous-ensembles des autres. Ceci peut se constater notamment dans le rapprochement graduel entre la CEMAC et la CEEAC. La même dynamique peut s'appliquer à la COMESA et à la CEA qui a récemment adopté le régime douanier de cette dernière. Si des efforts récents ont été entrepris en vue d'harmoniser les programmes des différents groupements régionaux et de tenter de résoudre la problématique des multi-appartenances (« l'intégration en spaghetti »), la mise en place d'une Communauté Economique Africaine<sup>5</sup> paraît cependant encore un

<sup>2</sup> Le contexte économique intra-régional peut aussi constituer une contrainte majeure. Sans prendre en compte l'économie informelle, l'intégration commerciale se révèle ainsi très modeste : 2% d'échanges intra-régionaux pour ce qui est de la CEEAC, 6% pour la COMESA, 13% pour la SADC et 18% pour la CEA.

<sup>3</sup> Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale.

<sup>4</sup> Le Rwanda s'est par ailleurs retiré de la CEEAC en juin 2007. Malgré un dynamisme certain, il faut cependant noter que la CEA n'est pas à l'abri des soubresauts politiques susceptibles d'enrayer un

processus d'intégration encore relativement fragile. Fort dépendant d'une économie prépondérante, celle du Kenya, des événements politiques comme les incidents faisant suite aux élections entachées d'irrégularités de décembre 2007 peuvent, en effet, avoir des impacts sérieux sur l'économie de toute la sous-région.

<sup>5</sup> A Abuja en 1991, les Etats membres de l'Union Africaine se sont engagés à former à l'horizon 2028-2034 une union économique et monétaire appelée la « Communauté Economique de l'Afrique »,

objectif bien lointain et difficile à atteindre tant les obstacles politiques et pratiques sont nombreux.

### Vers un agenda sécuritaire renforcé

Dans le domaine des mécanismes conjoints de sécurité, l'intégration régionale s'est révélée, de même, plus lente en Afrique Centrale, comparativement à d'autres sous-régions (SADC au Sud et CEDEAO à l'Ouest). Le manque de volonté politique, les différences économiques marquées, les alliances mouvantes, et bien sûr les guerres intra-régionales sont des facteurs qui peuvent expliquer ce retard. Toutefois, profitant de la fin des conflits ouverts, plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine ces dernières années et ce, de manière parfois dispersée.

A côté d'initiatives telles que la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs<sup>6</sup> (CIRGL) ou le mécanisme de la « Tripartite + », les Communautés Economiques Régionales (CER) se sont petit à petit investies pour améliorer la situation sécuritaire de la région. Ainsi, la CEEAC s'est dotée d'institutions destinées à gérer en commun des problématiques sécuritaires à travers notamment un Conseil Paix et Sécurité (COPAX) et un Mécanisme de réaction rapide (MARAC). En outre, une Force multilatérale de l'Afrique Centrale (FOMAC) a été établie en vue d'intervenir pour prévenir l'escalade de conflits dans la région. Ces développements positifs ne doivent cependant pas masquer le manque criant de ressources financières et de capacités institutionnelles qui ralentissent la mise en œuvre effective de ces mécanismes.

---

sensée à terme remplacer les blocs régionaux existants qui sont considérés comme les « building blocks » de la Communauté en devenir.

<sup>6</sup> Kinshasa accueillera et présidera le prochain sommet de la Conférence en 2008.

### Conflits et ressources naturelles

Les ressources naturelles dans la région des Grands Lacs, en tant que potentiel de développement économique mais aussi en tant que facteurs favorisant la prolongation des conflits, sont, de plus en plus, prises en compte dans les processus d'intégration régionale en Afrique Centrale. Plusieurs initiatives susceptibles également d'avoir des retombées positives sur la situation sécuritaire régionale ont ainsi été lancées visant à favoriser une approche coopérative dans la gestion et l'exploitation des ressources partagées. Ces phénomènes de type intégratif ont pris de multiples formes : ces initiatives peuvent être bilatérales ou multilatérales, institutionnalisées ou prenant la forme de simples conventions, s'insérer dans des structures déjà existantes – comme les CER ou le NEPAD – ou en créer de nouvelles, être géographiquement limitée ou plus large, se focaliser sur une ressource particulière ou encore posséder un spectre économique plus élargi. De manière non-exhaustive et à titre d'exemple, on peut relever, dans ce cadre, « l'Initiative du Bassin du Nil »<sup>7</sup>, « l'Autorité du Lac Tanganyika »<sup>8</sup>, la « Commission Internationale du Bassin du Congo – Oubangui – Shanga »<sup>9</sup> ainsi que les différentes « Commissions Mixtes » RDC-Ouganda, RDC-Rwanda, RDC-Zambie, etc. établies depuis

---

<sup>7</sup> L'Initiative du Bassin du Nil (IBN) a été lancée en 1999 et rassemble 10 Etats riverains du Nil allant de l'Egypte à la RDC. A travers différents programmes d'actions et soutenue par un secrétariat situé à Entebbe, elle cherche à développer les ressources aquatiques dans un esprit coopératif, à partager ses bénéfices socio-économiques et à promouvoir la paix et la sécurité régionale.

<sup>8</sup> L'Autorité du Lac Tanganyika, créée par la Convention sur la gestion durable du lac Tanganyika (juin 2003), a pour objectif de coordonner la mise en œuvre de ladite Convention et de représenter l'intérêt commun des États contractants pour tout ce qui concerne la gestion du lac Tanganyika et de son bassin et notamment les pêcheries. Quatre pays ont ratifié cette convention : le Burundi, la Tanzanie, la Zambie et la RDC.

<sup>9</sup> L'objectif de la CICOS qui réunit la RCA, la RDC, la République du Congo et le Cameroun est de promouvoir l'intégration régionale à travers une exploitation durable et équitable des voies d'eau du bassin du Congo à des fins de navigation.

parfois plusieurs années et visant notamment à traiter certaines problématiques touchant à des ressources communes (mines, agriculture, forêts, pêcheries, etc.).

Pour des pays souffrant de déficit énergétique chronique et manquant cruellement de devises, les ressources énergétiques partagées constituent, par ailleurs, des sources de tensions susceptibles de dégénérer en conflit ouvert. En témoignent les incidents d'août et de septembre 2007 entre la RDC et l'Ouganda autour du Lac Albert concernant le contrôle et l'exploitation des ressources pétrolifères enfouies dans le lac. Il n'est donc pas étonnant que les pays de la région aient également ciblé leurs programmes d'action sur des projets énergétiques communs. Afin d'explorer et d'exploiter de manière conjointe les champs d'hydrocarbures du Lac Albert ainsi que d'apaiser les tensions, il a été décidé d'établir une commission mixte entre les deux pays – qui tarde cependant à être mise en place<sup>10</sup>. Dans le même sens, la RDC et le Rwanda se sont décidés récemment à relancer un projet commun d'exploitation du méthane du lac Kivu (pas avant 2009) qui serait également contrôlée par une commission mixte.

Le potentiel hydro-électrique partagé fait aussi l'objet d'une attention particulière. La CEPGL a ainsi fait de la réhabilitation de la centrale Ruzizi II et de l'aménagement d'une nouvelle centrale hydroélectrique (Ruzizi III) un de ses projets prioritaires. Par ailleurs, les plans autour des barrages hydro-électriques d'Inga III et surtout d'Inga IV (« le Grand Inga ») situés sur le fleuve Congo en RDC attirent les intérêts des pays de la sous-région et d'au-delà (Afrique du Sud et Nigéria).

<sup>10</sup> Cfr. Accord de Ngurdoto (8 septembre 2007). A l'instar du modèle utilisé pour exploiter le pétrole de l'espace côtier congolais et angolais entre Cabinda et Soyo (accord de Luanda du 30 juillet 2007), une « Zone d'intérêt commun » – terme à valeur plus déclaratoire que juridique – pourrait être créée à l'avenir.

Via l'interconnexion des réseaux, il pourrait s'agir d'un des plus grands projets intégrateur du continent.

## Défis et perspectives

Le futur de la coopération régionale en Afrique Centrale dépend en grande partie des développements politico-sécuritaires en RDC. En effet, l'instabilité prolongée à l'Est du pays, la faiblesse de ses capacités institutionnelles et étatiques, des frontières contestées, les populations déplacées ainsi que la persistance des tensions et des attitudes de défiance entre voisins sont des obstacles importants dans la marche vers l'intégration régionale. Les problèmes de sécurité peuvent, en effet, être perçus comme une contrainte particulièrement pesante pour le processus d'intégration de l'Afrique Centrale. Comment concevoir en effet un partenariat à long terme – notamment dans le domaine économique et commercial – alors que les relations entre parties sont altérées par des tensions sécuritaires quasi permanentes? Comment rétablir la confiance mutuelle indispensable pour mener à bien des projets intégrateurs alors que les conditions pour le renforcement de la paix entre Etats riverains ne sont pas remplies? Dans cette perspective, il semble bien que le retour à la paix et à la stabilité ou le respect du principe de l'intégrité territoriale puissent être considérés par certains comme un préalable au lancement d'un processus de construction régionale.

A l'opposé, l'intégration régionale peut également être perçue comme un processus à long terme susceptible de contribuer à rétablir le dialogue entre partenaires, une des conditions nécessaires – mais non suffisantes – pour apaiser les relations entre voisins. Si les attitudes de défiance, voire les agendas cachés, sont difficiles à éviter à court terme, il semble néanmoins utile et indispensable qu'un mécanisme soit mis en place pour amorcer des coopérations sur des problématiques d'intérêts partagés, favorisant par là-même le rapprochement entre communautés et Etats limitrophes.

A ce titre, il semble que la CEPGL<sup>11</sup> ait, à sa mesure, un rôle important à jouer comme instrument de rétablissement de la confiance et comme forum institutionnalisé de dialogue, en se focalisant sur des projets intégrateurs ciblés et bénéficiant directement aux populations des trois Etats membres (énergie, transport, infrastructures, agriculture, communications, etc.).

## Recommandations

Une série de recommandations politiques et opérationnelles ont pu être dégagées à destination de plusieurs niveaux décisionnels.

### Au gouvernement de la RDC

- **Adopter une logique de participation active plutôt que formelle aux organisations régionales dont elles est membre et remplir pleinement ses obligations découlant de son adhésion** : si la RDC signe généralement avec enthousiasme protocoles et autres traités d'adhésion à des organisations interétatiques, la participation effective à ces mécanismes et structures laisse à désirer, ce qui non seulement met en péril sa crédibilité internationale mais aussi empêche parfois la RDC de tirer des bénéfices concrets et substantiels de son adhésion. Le paiement régulier des cotisations et des arriérés ainsi que la participation effective aux réunions à tous les niveaux se révèlent dès lors essentiels à assurer. A l'égard de la CEPGL, il convient spécifiquement de mettre à sa disposition les ressources financières et humaines en

concordance avec les engagements pris. La nomination des cadres congolais en soutien au Secrétariat exécutif intérimaire de la CEPGL devrait constituer pour le Gouvernement une priorité.

- **Tenter de dépasser une approche qui serait basée uniquement sur des intérêts politiques nationaux à court terme et se doter d'une stratégie clairement définie en matière d'intégration régionale** : l'abandon d'une approche strictement stato-centrée ambitionnant de protéger des intérêts nationaux ou de matérialiser des visées d'ordre interne ou externe est un préalable pour que les partenaires d'un processus d'intégration régionale puissent établir des relations de confiance et mettre en œuvre un projet commun. En outre, le gouvernement congolais devrait pouvoir définir une stratégie globale et un plan d'actions en matière d'intégration régionale sur base de la détermination d'objectifs clairs. Des moyens d'action et financiers appropriés devraient pouvoir venir en soutien de cette stratégie. Il semble, en effet, que la participation de la RDC aux processus régionaux se base plus sur des considérations politiques à court terme que sur des fondamentaux politico-économiques. Afin d'éviter la dispersion des ressources et d'assurer une plus grande cohérence à ses politiques, un effort de rationalisation vis-à-vis de ses engagements multiples pourrait, à cet égard, être utile. En assurant la Présidence de la CEEAC en 2008, la RDC pourrait, par ailleurs, démontrer sa volonté de devenir un moteur de l'intégration régionale en Afrique Centrale et rassembler, autour de propositions réalistes et de projets concrets, la volonté politique de ses partenaires, insufflante, par là-

<sup>11</sup> Officiellement relancée en juillet 2007, la CEPGL dispose actuellement d'un Secrétariat exécutif intérimaire chargé, entre autres, de définir les projets futurs à mettre en œuvre et dirigé par le burundais Gabriel Toyi.

même, une dynamique nouvelle à un processus léthargique.

- **Promouvoir des solutions négociées aux problèmes sécuritaires dans la région des Grands Lacs et montrer un engagement continu dans les mécanismes sécuritaires régionaux existants :** la paix et la sécurité sont, en effet, des conditions indispensables pour qu'un processus d'intégration régionale puisse porter réellement ses fruits sur le plan économique et politique. Si une approche régionale peut contribuer à résoudre les conflits, le gouvernement congolais a, dans ce cadre, également sa part de responsabilité. Pouvant être considéré comme des mesures de « confidence building », le règlement des questions internes liées aux « forces négatives » à l'Est de la RDC ou à l'accomplissement des processus de réforme du secteur de sécurité ou de DDR pourraient constituer ainsi des étapes importantes vers un apaisement avec ses voisins.

### Aux gouvernements de la région et, en particulier, aux Etats membres de la CEPGL

- **Eviter de dupliquer les structures existantes et continuer à développer des synergies entre les différentes initiatives sécuritaires :** comme il l'a été souligné ci-dessus, il existe une multitude d'acteurs et de structures impliquées dans le domaine de la résolution des conflits en Afrique Centrale. Il convient, avant tout, d'utiliser les instruments existants ainsi que de respecter et appliquer les accords auxquels ces Etats ont volontairement apposés leur signature. Après tout, d'une manière ou d'une autre, l'ensemble des pays d'Afrique Centrale ont signés et re-signés des accords

multilatéraux les engageant à respecter l'intégrité territoriale de leurs voisins et à se refréner de tout recours à la force et à la menace. Afin d'éviter toute duplication, la CIRGL, conçue comme un processus, a adopté une logique efficace en intégrant la relance de la CEPGL comme objectif prioritaire dans le cadre de son « Programme d'Action Régional pour le Développement Economique et Intégration Régionale ».

- **Ratifier le « Pacte de paix, de sécurité et de stabilité » pour les Etats signataires ne l'ayant pas encore réalisé :** sept des onze pays ayant signé le Pacte l'ont d'ores et déjà ratifié. Les gouvernements de la Tanzanie, du Soudan, de l'Angola et de la République du Congo devraient pouvoir lever les obstacles techniques à sa ratification afin que les dispositions du Pacte puissent entrer en force rapidement.
- **Promouvoir le dialogue entre les instances politiques et militaires :** des rencontres et contacts réguliers entre les hautes autorités politiques et militaires des pays d'Afrique Centrale sur des sujets d'intérêt commun sont indispensables pour construire un climat de confiance entre les acteurs et apaiser les tensions. La CEPGL pourrait constituer un de ses canaux privilégiés facilitant le dialogue entre les autorités burundaises, rwandaises et congolaises.
- **Concentrer les programmes d'action de la CEPGL sur des projets à fort potentiel intégrateur et lui assurer un financement adéquat :** afin d'éviter la dispersion des ressources et de maximiser le bénéfice immédiat pour les populations locales des trois pays, la CEPGL devrait pouvoir, dans un

premier temps, concentrer son action sur des projets précis de développement économique palliant des carences pressantes, notamment en terme d'énergie, de transport et de sécurité alimentaire.

- **Inclure un volet parlementaire dans la CEPGL et y impliquer la société civile :** afin de renforcer la légitimité de la CEPGL aux yeux des populations et de dépasser une approche strictement intergouvernementale, il pourrait être utile de développer un volet – à travers la création d'une assemblée interparlementaire ? – permettant aux représentants des trois populations de se rencontrer régulièrement et de contribuer à orienter les actions entreprises par la CEPGL. Dans le même sens, l'implication de la société civile et des acteurs non étatiques dans ce processus serait de nature à faire correspondre au mieux ses projets aux besoins de la population.
- **Prendre en compte les réalités informelles dans les processus d'intégration régionale :** des dynamiques informelles telles que les déplacements migratoires, la présence des groupes armés ou les flux économiques transfrontaliers ont, en effet, un impact sur la réussite de ces processus.
- **Encourager une approche régionale dans la gestion des ressources naturelles partagées :** la définition de « Zones d'intérêt commun » ou l'établissement de commissions mixtes se sont révélés des modèles efficaces pour gérer l'exploitation de ressources conjointes ainsi que pour résoudre des conflits d'intérêt. La mise en place de « bassins transfrontaliers de développement » entre provinces ou régions

limitrophes s'inscrit dans cette même logique et devrait également être soutenue.

## A la communauté internationale

- **Apporter une assistance technique et financière adéquate aux projets intégrateurs en Afrique Centrale :** dans une perspective d'accompagnement et d'appropriation locale, la communauté de développement devrait pouvoir considérer le soutien à l'intégration régionale, en tant que vecteur de paix et de développement, comme une de ses priorités. De manière plus spécifique, un appui financier substantiel à la CEPGL semble primordial alors qu'elle se trouve dans sa phase de relance. Il conviendra à cet égard que la communauté internationale soit mobilisée après les réunions techniques de janvier-mars 2008 afin de procurer son soutien à des projets concrets.
- **Continuer à créer les conditions nécessaires pour que les acteurs africains puissent remplir leurs engagements** et promouvoir auprès de ceux-ci une approche régionale dans la gestion des conflits et des problématiques de développement économique.
- **Promouvoir le rôle des organisations régionales africaines en tant qu'acteur politique sur la scène internationale :** le soutien de la communauté internationale passe en effet aussi par des démarches visant à systématiquement impliquer et consulter les instances et les représentants des organisations régionales sur des problématiques touchant à leurs compétences, leurs expertises et leurs domaines d'interventions.

## Liste des abréviations

CEA	Communauté Est Africaine
CEEAC	Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale
CEDEAO	Communauté Economique et de Développement des Etats d'Afrique Occidentale
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grands Lacs
CER	Communautés Economiques Régionales
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
COMESA	Marché Commun d'Afrique Orientale et Australe
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
SADC	Communauté de Développement d'Afrique Australe
RDC	République Démocratique du Congo

## ANNEX: AGENDA

### Democratic Republic of Congo and its Neighbours

#### The Regional Integration Challenge in Central Africa

*Egmont Palace, Brussels – 12 December 2007*

9.40 **Introductory Remarks**

*Mr. Aldo Ajello (Former EUSR for the Great Lakes Region)*

10.00 **SESSION 1: Prospects for regional integration in Central Africa**

**CHAIR:** *Amb. Guy Trouveroy (Head Sub-Saharan Africa Department – Belgian FPS Foreign Affairs)*

**Panel 1. Politics of integration in Central Africa**

Competing Regionalisms in Central Africa (SADC, CEEAC, COMESA, EAC): *Prof. Jacques Ténier (Associate Professor – IEP, Rennes)*

What role for the RECs in the security debate?: *Amb. Andebrhan Giorgis (Senior Adviser – International Crisis Group, Nairobi)*

DEBATE

11.20 **Panel 2. The CEPGL – what for?**

A state of play: *Amb. Gabriel Toyi (Interim Executive Secretary – CEPGL)*

What are the conditions to succeed?: *Amb. Jozef Smets (Special Envoy for the Great Lakes Region – Belgian FPS Foreign Affairs)*

DEBATE

13.30 **SESSION 2: Peace & Resources: towards a regional approach**

**CHAIR:** *Mr. Théodore Trefon (Director – CRE-AC)*

**Panel 1. Promoting security in Central Africa**

Regional dimension of the Congolese conflicts: *Prof. Dr. Koen Vlassenroot (Director Central Africa Programme – EGMONT & Professor – Ghent University)*

Case-study Kahemba: Managing cross-border challenges: *Prof. Dr. Filip De Boeck (Professor – K.U. Leuven)*

Mechanisms of security cooperation in the region (Tripartite + 1 and other initiatives): *Dr. Richard Sezibera (Special Envoy of Rwanda's President for the Great Lakes Region)*

International Conference on the Great Lakes Region: How to keep the momentum to bring peace to the region?: *Prof. Dr. Jacques Djoli Eseng'Ekeli (Congolese Senator & Professor – Kinshasa University)*

DEBATE

15.15 **Panel 2. Management of resources**

Mineral Resources in Central Africa: *Dr. Johan Lavreau (Head of Geology & Mineralogy Department – Royal Museum for Central Africa, Tervuren)*

Natural Resources and trans-border economic flows in the Great Lakes: *Mr. Dominic Johnson (Journalist & Associate Researcher – Pole Institute, Goma)*

Hydro-energy as a locomotive for regional cooperation: *Mr. Paul Frix (Independent Consultant)*

Towards a structured framework for peaceful cooperation?: *Prof. Dr. Jan Gorus (Director – Brussels Center for African Studies & Professor – VUB)*

DEBATE

16.30 **SESSION 3: Policy options for the region and the international community**

CHAIR: *Mr. Pierre-Pol Vincke (Central Africa Counselor – Strategic Cell – Belgian FPS Development Cooperation)*

*Amb. Liberata Mulamula (Executive Secretary – International Conference on the Great Lakes Region)*

*Dr. Angela Meyer (Advisory Board – Organization for International Dialogue and Conflict Management, Vienna)*

DEBATE

17.15 **Concluding Remarks**

*Mrs. Sabine Laruelle (Belgian Minister for Development Cooperation)*

**EGMONT – Institut Royal des Relations Internationales** est un think-tank indépendant basé à Bruxelles, dont les travaux de recherche interdisciplinaires sont conduits dans un esprit de totale liberté académique. Plateforme d'information de qualité et lieu de réflexion et d'analyse, l'Institut a pour ambition – grâce à ses publications, colloques, séminaires et recommandations – de fournir une contribution utile au processus de décision politique. EGMONT se veut un forum d'échange d'idées et d'opinions sur les questions de politique internationale et une interface entre le monde diplomatique et la société civile. Il remplit cette mission par l'organisation de conférences, débats et séminaires en son siège ou à l'étranger.

Le **Programme "Afrique Centrale"** de l'Institut a été établi en mai 2006 et est dirigé par le Professeur Koen Vlassenroot. Il a pour objet principal la recherche dans les domaines politique, économique, social et de sécurité ayant trait à l'Afrique Centrale – particulièrement le Burundi, la RDC et le Rwanda. Les autres sujets de recherche incluent les développements majeurs sur le continent Africain (Union Africaine, intégration régionale), l'analyse des conflits, la reconstruction post-conflit et le rôle et la position de l'UE en Afrique Sub-saharienne.

**EGMONT**  
Institut Royal des Relations Internationales  
Programme Afrique Centrale

Rue de Namur 69  
1000 Brussels  
BELGIUM

**Phone:** +32 (0) 2 223 41 14

**Fax:** +32 (0) 2 223 41 16

[www.egmontinstitute.be](http://www.egmontinstitute.be)

[info@egmontinstitute.be](mailto:info@egmontinstitute.be)